Remise de l'insigne de chevalière de l'Ordre National du Mérite
à
Madame Johanne Peyre
Présidente de l'Autorité polynésienne de la concurrence

Tahiti, 10 juin 2026

Discours de Gwenola Joly-Coz
Première présidente de la cour d'appel de Papeete

Monsieur le Haut-Commissaire,
Monsieur le président de l'Assemblée de la Polynésie française,
Monsieur le président de la chambre territoriale des comptes,
Madame la présidente du CESEC,
Monsieur le Secrétaire général du Haut-Commissariat,
Monsieur le Secrétaire général du Vice-rectorat,
Madame la directrice Agence Française de Développement,
Monsieur le président de l'Université,
Monsieur le directeur du JRCC,
Madame la directrice des impôts et des contributions publiques,
Monsieur le Consul général de Chine,
Chère collègue du parquet général,

Mesdames, Messieurs,
En vos grades et qualités,

Ia orana

Nous sommes réunis ce soir, autour de Madame Johanne Peyre, à l'occasion de sa distinction dans l'ordre national du mérite.

Il me revient l'honneur de la présenter, pour la célébrer, avant de lui remettre officiellement les insignes de cette décoration.

Mes propos la concernant s'articuleront autour des deux identités qu'elle cumule, en étant à la fois une professionnelle et une femme

I – Madame Peyre vous êtes d'abord une grande professionnelle au parcours remarquable, marqué par la mobilité géographique hors norme

1 – A l'issue de vos études supérieures, vous êtes diplômée d'un DESS – DJCE à l'Université de Montpellier. Vous choisissez de devenir avocate, et rejoignez à Paris en 1998 le cabinet Baker Mc Kenzie.
En 1999, vous partez pour Bruxelles toujours en tant qu'avocate dans un grand cabinet d'affaires.
En 2005, vous changez d'orientation et rejoignez l'Auvergne, pour travailler cette fois ci dans un groupe industriel privé français, Michelin. Vous y resterez 10 ans.
Puis nouvelle mobilité en 2015: direction New-York où vous exercerez successivement en cabinet d'avocat, pour le ministère public et pour une multinationale américaine.
En 2021, nouveau départ pour le Pacifique cette fois ci. Vous prenez la présidence de l'autorité Polynésienne de la concurrence, pour 6 années, votre mandat s'achèvera en 2027. Depuis 2023, vous êtes aussi membre du collège de l'autorité de la concurrence de Nouvelle Calédonie.
Au surplus de vos responsabilités vous êtes engagée dans la vie locale et dans l'associatif :

- Préoccupée par les réalités quotidiennes, vous avez organisé, ici même à l'Assemblée de la Polynésie française, en 2025 un colloque sur la vie chère (qui a fait grand bruit).
- Vous avez participé à la constitution du premier réseau des autorités de la concurrence du Pacifique
- Vous avez créé et vous présidez l'Institute for small markets in law and economics. Avec cet institut vous avez organisé un colloque au Sénat en 2025 sur la régulation des économies contraintes. Puis en mai 2026 le premier smal economies Forum.

Enfin vous êtes l'autrice d'articles et en 2026 d'un rapport au gouvernement de la Polynésie sur la régulation des télécoms et du guide du droit polynésien de la concurrence.

En fait, je ne peux tout citer, vous ne m'en voudrez pas, tant votre activité est dense

2 – Ce parcours, si mobile et engagé, ne peut laisser indifférent. C'est pour cela sans aucun doute qu'il a fait l'objet d'une proposition inhabituelle et rare : l'initiative citoyenne, portée par 50 personnes, dont beaucoup sont présentes parmi nous. J'ai plaisir à saluer les deux premiers signataires : Monsieur Lecornu et Maître Canevet.

C'est vraiment un signe de communauté et de partage que je trouve particulièrement émouvant. Savoir que des gens, réunis, décident de proposer à la France, de reconnaitre le mérite de quelqu'une qu'ils respectent et admirent. C'est la première fois que j'en suis la témoin. Cela souligne à l'évidence votre valeur humaine exceptionnelle.

Je souligne aussi votre capacité d'adhésion au point que vos équipes, vos partenaires aient voulu porter eux-mêmes votre promotion dans un ordre national républicain qui vise à « récompenser et honorer les services émérites rendus à la Nation ».

II – mais Mme Peyre en plus d'être une professionnelle, vous êtes aussi une femme

1– Une femme dans l'espace privé, épouse et mère. Je salue votre époux qui est à vos côtés. Votre fille ainée, Manon, qui est à nouveau présente en Polynésie française, nous l'avons accueilli à la cour d'appel de Papeete pour son stage de 3ème. Votre fille cadette qui est avec vous en Polynésie, encore au lycée.

Vous êtes entourée comme l'est le pilier d'une famille, actif et nourricier. C'est sans doute en partie dans cet équilibre pro/perso qu'il faut chercher la force de vos engagements.

2– Enfin vous êtes aussi une femme dans l'espace public. Je le sais, vous me l'avez confié, Madame Peyre, vous pouvez, comme nous toutes, témoigner du sexisme ordinaire qui règne encore trop souvent dans les lieux de pouvoirs. Ce sexisme a une définition juridique : ce sont tous ces propos, et comportements qui, sans en avoir l'air s'ils ne sont pas nommés et dénoncés, constituent imperceptiblement un environnement hostile et défavorable aux femmes.
Ce sexisme peut être, bienveillant et paternaliste, mettant la femme dans une situation inférieure sous couvert de félicitations.

Il peut aussi être malveillant et patriarcal, ouvertement exprimé, par des moqueries, des plaisanteries, de la goujaterie. Nous refusons aujourd'hui d'en rire, d'en être sidérée ou anéantie. Car on ne peut plus impunément dévaloriser les femmes, les sexualiser, les moquer, ou les invisibiliser.

Ce soir, Mme Johanne Peyre, vous êtes bien visible, mise à l'honneur, et nous en sommes toutes et tous fiers.

Madame,

Au nom du président de la République,
En vertu des pouvoirs qui me sont conférés,

Je vous remets la médaille de chevalière de l'Ordre National du Mérite.